

# Tous volontaires pour le service civique

Déjà très populaire chez les jeunes, ce dispositif monte en puissance



Hier, en préfecture à Marseille, près de 200 jeunes en service civique ont échangé sur leur expérience.

/ PHOTO M. COLIN

Lancé il y a 5 ans pour retisser les liens distendus entre la Nation et ses enfants, le service civique a connu d'emblée un succès inattendu. Au point que ces derniers mois, pas plus d'un jeune volontaire sur quatre obtenait effectivement une mission après en avoir fait la demande. Au total, ce sont tout de même plus de 6600 jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont pu effectuer un service civique depuis sa création, mais la volonté d'universalisation de ce dispositif exprimée par le président de la République à la suite des attaques du mois de janvier à Paris devrait rapidement faire exploser ce chiffre. Plus de 4000 missions devraient ainsi être confiées à autant de jeunes volontaires sur l'année 2015 dans la région, afin de se rapprocher aussi vite que possible de l'objectif fixé par François Hollande début février, à savoir 70 000 missions sur l'ensemble du territoire en 2015 et plus du double – soit 150 000 – les années suivantes, afin de satisfaire l'ensemble des demandes.

C'est dans le même état d'esprit qu'une "journée de rassemblement" régionale s'est tenue hier dans les locaux de la

préfecture de Région, à Marseille. Près de 200 jeunes en service civique ou ayant achevé récemment leur mission se sont retrouvés pour échanger sur leur expérience et travailler en ateliers sur des thèmes en relation avec leur démarche de volontaire. Par exemple "qu'est-ce que l'engagement?", "la citoyenneté dans l'ère numérique", ou "le service civique favorise-t-il l'interculturalité?"

Organisée en collaboration étroite avec le Conseil régional, principal pourvoyeur de missions service civique en Proven-

ce-Alpes-Côte d'Azur à travers le partenariat noué avec l'association UnisCité, cette manifestation a reçu la visite de François Chérèque, ancien secrétaire général de la CFDT, aujourd'hui président de l'Agence du service civique, et celle de Gaëlle Lenfant, vice-présidente du conseil régional en charge de la jeunesse. Selon elle, ce dispositif "apporte beaucoup" aux jeunes volontaires. "Cela leur apprend la différence et les met en capacité de mieux comprendre l'autre, se réjouit-elle, insistant sur le fait que le service

civique "amène de l'altruisme chez ces jeunes qui ont toujours baigné dans un monde individualiste."

## 58 % de filles

"Mais qu'on ne se méprenne pas, prévient François Chérèque, le service civique n'est pas un parcours d'insertion. Il ne s'agit pas de fournir un travail aux volontaires, mais de leur donner des idées pour la suite et de leur apporter du savoir être." Les missions offertes ne peuvent ainsi se substituer à un emploi pérenne. Et toutes sont effectuées pour des organismes publics, des collectivités ou des associations œuvrant dans le secteur non marchand. Près d'un tiers des missions en Provence-Alpes-Côte d'Azur relèvent de la solidarité, notamment auprès des personnes âgées. Suivent l'éducation pour tous (17,6% des missions), le sport (15,5%), la culture (12,7%) et l'environnement (11,9%). Pour l'heure, le service civique a surtout mobilisé les filles (58% des volontaires depuis 5 ans) et les jeunes sans qualification (21% du total, contre 18% au niveau national), mais les garçons commencent à rattraper leur retard.

Hervé VAUDOIT

## Ce qu'il faut savoir

Le service civique est accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans distinction de sexe, de qualification, d'origine sociale ou géographique. Deux conditions seulement: être volontaire et motivé pour donner de son temps aux autres, dans le cadre d'une mission d'intérêt général. La durée des missions est de six mois minimum et un an maximum et représentent un engagement d'au moins 24 heures de travail par semaine. Tous les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle de 467,34€ versée par l'État. Cette indemnité peut être complétée par la structure d'accueil du volontaire, à hauteur de 106,31€ par mois. Pour les jeunes issus de familles défavorisées, un second complément de 106,31€ est envisageable, mais sous conditions. Tous les jeunes en service civique bénéficient également d'une couverture sociale intégrale financée par l'État.

→ Pour plus d'informations: [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)